CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E45717** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1963

Raison sociale : AIRAUD

Forme juridique : SAS

Capital : 80 000

18 RUE JAN PALACH
ZAC DE LA LORIE
44800 SAINT-HERBLAIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT HERBLAIN 863 800 355

Siret : 863 800 355 00035

Téléphone : 02 40 47 16 19 **Fax :** 02 40 47 84 00

Portable : 06 59 80 76 74

Code NACE : 4334Z

Responsabilité légale :
FINANCIERE GROUPE VALLEE (381 430 842) / HAMELIN ALEXANDRE
DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Numéro caisse de congés payés : 5416170

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J78315A / 1244000 / 001 642340 / 0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J78315A / 1244000 / 001 642340 / 0

Site Internet : www.airaud.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

E-mail : airaud@vallee-airaud.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 341 694 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante)	4	08/11/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	14	08/11/2023
6212	Revêtements textiles en lés	5	08/11/2023
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		08/11/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 08:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E45717** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE **28/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1963
Forme juridique : SAS

Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT HERBLAIN 863 800 355

Siret : **863 800 355 00035**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 5416170

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J78315A / 1244000 / 001 642340 / 0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J78315A / 1244000 / 001 642340 / 0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **AIRAUD**

18 RUE JAN PALACH
ZAC DE LA LORIE
44800 SAINT-HERBLAIN

Téléphone : 02 40 47 16 19 **Fax :** 02 40 47 84 00
Portable : 06 59 80 76 74

Site Internet : www.airaud.fr
E-mail : airaud@vallee-airaud.fr

Responsabilité légale :
FINANCIERE GROUPE VALLEE (381 430 842) / HAMELIN ALEXANDRE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante) Mention RGE	08/11/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	08/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	13/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 08:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.